

AVEC VOUS

iA Société financière inc.

**États financiers consolidés intermédiaires résumés
du troisième trimestre 2022**

Aux 30 septembre 2022 et 2021



États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

- 3 États des résultats consolidés
- 4 États du résultat global consolidés
- 5 États de la situation financière consolidés
- 6 États des variations des capitaux propres consolidés
- 8 États des flux de trésorerie consolidés
- 9 Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
 - 9 Note 1 Information générale
 - 9 Note 2 Modifications de méthodes comptables
 - 12 Note 3 Acquisition d'entreprises
 - 12 Note 4 Placements et produits de placement
 - 14 Note 5 Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement
 - 21 Note 6 Gestion des risques associés aux instruments financiers
 - 23 Note 7 Instruments financiers dérivés
 - 25 Note 8 Actif net des fonds distincts
 - 26 Note 9 Gains et pertes relativement à de nouveaux traités de réassurance
 - 26 Note 10 Débentures
 - 26 Note 11 Capital social
 - 27 Note 12 Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres
 - 28 Note 13 Cumul des autres éléments du résultat global
 - 29 Note 14 Gestion du capital
 - 30 Note 15 Impôts sur le résultat
 - 30 Note 16 Information sectorielle
 - 36 Note 17 Résultat par action ordinaire
 - 37 Note 18 Avantages postérieurs à l'emploi
 - 38 Note 19 Engagements
 - 39 Note 20 Événement postérieur à la date de clôture

États des résultats consolidés

(non audités, en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Produits				
Primes				
Primes brutes	3 192 \$	3 599 \$	10 474 \$	10 578 \$
Primes cédées	(321)	(267)	(857)	(767)
Primes nettes (note 16)	2 871	3 332	9 617	9 811
Produits de placement (note 4)				
Intérêts et autres produits tirés des placements	647	432	1 548	1 113
Variation de la juste valeur des placements	(184)	(473)	(8 500)	(2 974)
	463	(41)	(6 952)	(1 861)
Autres produits	514	543	1 576	1 559
	3 848	3 834	4 241	9 509
Prestations sur contrats et charges				
Prestations et règlements bruts sur contrats	2 018	1 604	5 884	5 861
Prestations et règlements cédés sur contrats	(201)	(172)	(601)	(512)
Transferts nets aux fonds distincts	191	1 018	1 977	2 274
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	497	96	(7 116)	(1 935)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	3	1	(48)	(6)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(108)	(39)	(42)	(57)
	2 400	2 508	54	5 625
Commissions	567	540	1 764	1 586
Frais généraux	554	441	1 542	1 309
Taxes sur primes et autres taxes	40	35	115	105
Charges financières	25	21	66	58
	3 586	3 545	3 541	8 683
Résultat avant impôts	262	289	700	826
Impôts sur le résultat (note 15)	48	63	111	191
Résultat net	214 \$	226 \$	589 \$	635 \$
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(4)	3	(13)	(3)
Résultat net attribué aux actionnaires	218 \$	223 \$	602 \$	638 \$
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale (note 12)	3	6	14	17
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	215 \$	217 \$	588 \$	621 \$
Résultat par action ordinaire (en dollars) (note 17)				
De base	2,03 \$	2,01 \$	5,50 \$	5,78 \$
Dilué	2,03	2,01	5,48	5,76
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités) (note 17)				
De base	106	108	107	107
Dilué	106	108	107	108
Dividendes par action ordinaire (en dollars) (note 11)	0,68	0,49	1,93	1,46

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États du résultat global consolidés

(non audités, en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net	214 \$	226 \$	589 \$	635 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Actifs financiers disponibles à la vente				
Profits (pertes) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	(47)	(17)	(472)	(53)
Reclassement des pertes (profits) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	(8)	(6)	(24)	(20)
	(55)	(23)	(496)	(73)
Couverture d'investissements nets				
Profits (pertes) latents résultant de la conversion des établissements étrangers	172	53	225	(9)
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	(95)	(33)	(138)	4
	77	20	87	(5)
Couverture de flux de trésorerie				
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	—	(1)	1	(1)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(14)	29	74	183
Total des autres éléments du résultat global	8	25	(334)	104
Résultat global	222 \$	251 \$	255 \$	739 \$
Résultat global attribué aux contrats avec participation	(4)	3	(13)	(3)
Résultat global attribué aux actionnaires	226 \$	248 \$	268 \$	742 \$

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

(non audités, en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat relatif à :				
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Pertes (profits) latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	15 \$	5 \$	146 \$	15 \$
Reclassement des profits (pertes) sur les actifs financiers disponibles à la vente inclus dans le résultat net	3	3	9	8
Couverture d'investissements nets dans des établissements étrangers	15	6	22	—
	33	14	177	23
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net :				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	5	(11)	(26)	(66)
Recouvrement (charge) d'impôts total sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global	38 \$	3 \$	151 \$	(43) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États de la situation financière consolidés

	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
(en millions de dollars canadiens)	(non audités)	
Actif		
Placements (note 4)		
Trésorerie et placements à court terme	1 167 \$	1 546 \$
Obligations	26 980	32 893
Actions	3 890	3 906
Prêts hypothécaires et autres prêts	2 878	2 922
Instruments financiers dérivés (note 7)	970	917
Avances sur contrats	1 125	1 040
Autres placements	501	557
Immeubles de placement	1 819	1 870
	39 330	45 651
Autres éléments d'actif	4 561	3 850
Actif de réassurance	2 503	2 210
Immobilisations corporelles	357	369
Actif d'impôts différés	90	27
Immobilisations incorporelles	1 776	1 708
Goodwill	1 328	1 267
Actif total du fonds général	49 945	55 082
Actif net des fonds distincts (note 8)	35 469	39 577
Actif total	85 414 \$	94 659 \$
Passif		
Passif relatif aux contrats d'assurance	29 531 \$	36 540 \$
Passif relatif aux contrats d'investissement	552	577
Instruments financiers dérivés (note 7)	1 618	526
Autres éléments de passif	9 268	8 303
Passif d'impôts différés	342	441
Débetures	1 499	1 450
Passif total du fonds général	42 810	47 837
Passif relatif à l'actif net des fonds distincts (note 8)	35 469	39 577
Passif total	78 279 \$	87 414 \$
Capitaux propres		
Capital social et surplus d'apport	1 698 \$	1 723 \$
Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 12)	525	525
Résultats non distribués et cumul des autres éléments du résultat global	4 877	4 949
Comptes des contrats avec participation	35	48
	7 135	7 245
Passif et capitaux propres totaux	85 414 \$	94 659 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des variations des capitaux propres consolidés

Au 30 septembre 2022							
	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 11)	Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 12)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 13)	Total
(non audités, en millions de dollars canadiens)							
Solde au 31 décembre 2020	41 \$	1 674 \$	525 \$	20 \$	4 170 \$	83 \$	6 513 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	852	—	852
Résultat net attribué aux contrats avec participation	7	—	—	—	—	—	7
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	99	99
Résultat global de l'exercice	7	—	—	—	852	99	958
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	196	(196)	—
Régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	3	—	—	3
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(6)	—	—	(6)
Émissions d'actions ordinaires	—	34	—	—	—	—	34
Rachat d'actions ordinaires	—	(2)	—	—	(6)	—	(8)
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(224)	—	(224)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(22)	—	(22)
Autres	—	—	—	—	(3)	—	(3)
	—	32	—	(3)	(59)	(196)	(226)
Solde au 31 décembre 2021	48	1 706	525	17	4 963	(14)	7 245
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	602	—	602
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(13)	—	—	—	—	—	(13)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	(334)	(334)
Résultat global de la période	(13)	—	—	—	602	(334)	255
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	74	(74)	—
Régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	2	—	—	2
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(2)	—	—	(2)
Émissions d'actions ordinaires	—	13	—	—	—	—	13
Rachat d'actions ordinaires	—	(38)	—	—	(119)	—	(157)
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale	—	—	(250)	—	—	—	(250)
Émission d'autres instruments de capitaux propres	—	—	250	—	(3)	—	247
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(206)	—	(206)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(14)	—	(14)
Autres	—	—	—	—	2	—	2
	—	(25)	—	—	(266)	(74)	(365)
Solde au 30 septembre 2022	35 \$	1 681 \$	525 \$	17 \$	5 299 \$	(422)\$	7 135 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Au 30 septembre 2021

	Comptes des contrats avec participation	Actions ordinaires (note 11)	Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres (note 12)	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global (note 13)	Total
(non audités, en millions de dollars canadiens)							
Solde au 31 décembre 2020	41 \$	1 674 \$	525 \$	20 \$	4 170 \$	83 \$	6 513 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	—	—	—	—	638	—	638
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(3)	—	—	—	—	—	(3)
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	—	104	104
Résultat global de la période	(3)	—	—	—	638	104	739
Transactions relatives aux capitaux propres							
Transfert des avantages postérieurs à l'emploi	—	—	—	—	183	(183)	—
Régime d'options d'achat d'actions	—	—	—	2	—	—	2
Options d'achat d'actions exercées	—	—	—	(5)	—	—	(5)
Émissions d'actions ordinaires	—	31	—	—	—	—	31
Dividendes sur actions ordinaires	—	—	—	—	(156)	—	(156)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	—	—	—	—	(17)	—	(17)
	—	31	—	(3)	10	(183)	(145)
Solde au 30 septembre 2021	38 \$	1 705 \$	525 \$	17 \$	4 818 \$	4 \$	7 107 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

États des flux de trésorerie consolidés

(non audités, en millions de dollars canadiens)	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat avant impôts	700 \$	826 \$
Charges financières	66	58
Impôts payés, nets des remboursements	(220)	(187)
Activités opérationnelles sans effet sur la trésorerie :		
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(7 125)	(1 889)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	(25)	(9)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(144)	(210)
Pertes (profits) latents sur les placements	8 502	2 974
Provisions pour pertes	28	20
Amortissement des primes et des escomptes	6	23
Autres amortissements	365	294
Autres éléments sans effet sur la trésorerie	(130)	23
Activités opérationnelles ayant un effet sur la trésorerie :		
Ventes, échéances et remboursements liés aux placements	21 019	16 264
Achats liés aux placements	(22 713)	(18 844)
Pertes (profits) réalisés sur les placements	(35)	(23)
Autres éléments ayant un effet sur la trésorerie	(94)	562
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	200	(118)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Ventes (achats) d'immobilisations corporelles et incorporelles	(208)	(178)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(208)	(178)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires	11	26
Rachat d'actions ordinaires (note 11)	(157)	—
Rachat d'actions privilégiées émises par une filiale (note 12)	(250)	—
Émission d'autres instruments de capitaux propres (note 12)	246	—
Émission de débentures (note 10)	298	—
Rachat de débentures (note 10)	(250)	—
Remboursement d'obligations locatives ¹	(15)	(16)
Dividendes sur actions ordinaires	(206)	(156)
Dividendes sur actions privilégiées émises par une filiale	(14)	(17)
Intérêts payés sur débentures	(43)	(42)
Intérêts payés sur obligations locatives	(3)	(3)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(383)	(208)
Gains (pertes) de conversion sur trésorerie	12	—
Augmentation (diminution) de la trésorerie et placements à court terme	(379)	(504)
Trésorerie et placements à court terme au début	1 546	1 949
Trésorerie et placements à court terme à la fin	1 167 \$	1 445 \$
Information supplémentaire :		
Trésorerie	658 \$	1 260 \$
Placements à court terme	509	185
Total de la trésorerie et placements à court terme	1 167 \$	1 445 \$

¹ Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, les obligations locatives, présentées dans *Autres éléments de passif* aux états de la situation financière consolidés, comprennent un montant de 10 \$ (3 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021) n'ayant pas d'effet sur la trésorerie, principalement attribuable à de nouvelles obligations.

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes complémentaires aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2022 et 2021 (non audités) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1 › Information générale

iA Société financière inc. (iA Société financière) est une société de gestion de portefeuille inscrite à la Bourse de Toronto, constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec. iA Société financière et ses filiales (la société) offrent une gamme variée de produits d'assurance vie et maladie, d'épargne et de retraite, des fonds communs de placement, des valeurs mobilières, des prêts hypothécaires ainsi que des produits d'assurance auto et habitation, d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires ainsi que d'autres produits et services financiers. Les produits et les services de la société sont offerts sur base individuelle et collective et s'étendent à l'ensemble du Canada ainsi qu'aux États-Unis.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (les états financiers) de la société sont établis sur la base des Normes internationales d'information financière (IFRS) conformément à la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les présents états financiers ne contiennent pas toute l'information requise dans un état financier annuel complet et doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, qui figurent dans le *Rapport annuel 2021*. Les principales méthodes comptables utilisées pour établir les présents états financiers sont conformes à celles qui se trouvent dans le *Rapport annuel 2021*, à l'exception des éléments mentionnés à la note 2.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration de la société le 9 novembre 2022.

2 › Modifications de méthodes comptables

Nouvelles méthodes comptables appliquées

Ces normes ou ces amendements s'appliquent aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements et des incidences sur les états financiers de la société
IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 septembre 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, intitulé <i>Application de IFRS 9 Instruments financiers et de IFRS 4 Contrats d'assurance</i>. Cet amendement offre deux options aux entités qui appliquent la norme IFRS 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> l'approche du report, qui permet une exemption temporaire facultative de l'application de IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2021 pour les entités dont l'activité prédominante consiste à émettre des contrats qui entrent dans le champ d'application de IFRS 4; l'approche par superposition, qui permet aux entités d'appliquer IFRS 9 en ajustant certains des effets de cette norme sur les actifs financiers désignés. Ces actifs désignés sont liés au passif relatif aux contrats d'assurance. <p>Le 25 juin 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i> afin de prolonger l'approche du report jusqu'au 1^{er} janvier 2023.</p> <p><i>Statut</i> : La société satisfait aux critères et a choisi l'approche du report, comme décrit à la section « Information relativement au report de l'application de IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> » ci-dessous. La société appliquera IFRS 9 seulement aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p>
IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 16 <i>Immobilisations corporelles</i>. Cet amendement clarifie la comptabilisation du produit net de la vente d'éléments produits pendant la mise en état d'une immobilisation corporelle. Les dispositions de cet amendement s'appliquent rétrospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Cet amendement clarifie le fait que, pour déterminer si un contrat est déficitaire, le coût d'exécution du contrat comprend les coûts directement liés au contrat et l'allocation des autres coûts qui sont directement liés à l'exécution du contrat. Les dispositions de cet amendement s'appliquent de manière rétrospective modifiée.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 3 <i>Regroupements d'entreprises</i>. Cet amendement modifie la référence au <i>Cadre conceptuel</i> et ajoute une exception à l'exigence pour une entité de référer au <i>Cadre conceptuel</i> pour déterminer ce qui constitue un actif ou un passif. L'exception spécifie que, pour certains types de passifs et passifs éventuels, une entité qui applique IFRS 3 devrait plutôt se référer à IAS 37 <i>Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels</i>. Les dispositions de cet amendement s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>
Améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020	<p><i>Description</i> : Le 14 mai 2020, l'IASB a publié les améliorations annuelles des IFRS du cycle 2018-2020. Les améliorations annuelles précisent des situations spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> IFRS 1 <i>Première application des Normes internationales d'information financière</i> relativement au fait qu'une filiale qui devient un nouvel adoptant subséquent à sa société mère est autorisée à évaluer les écarts de conversion cumulés en utilisant les montants présentés par sa société mère, en fonction de la date de transition de la société mère aux normes IFRS; IAS 41 <i>Agriculture</i> relativement au fait que l'entité ne doit plus exclure les flux de trésorerie destinés à financer les impôts aux fins de l'évaluation de la juste valeur des actifs biologiques à l'aide d'une technique d'actualisation pour assurer la cohérence avec les dispositions de IFRS 13 <i>Évaluation de la juste valeur</i>. <p>Les dispositions de IFRS 1 et IAS 41 s'appliquent prospectivement.</p> <p><i>Incidence</i> : Aucune incidence sur les états financiers de la société.</p>

Modifications de méthodes comptables à venir

Les normes ou les amendements sont présentés en fonction de leur date de publication sauf si une approche plus pertinente permet une meilleure information.

Normes ou amendements	Description des normes ou des amendements
IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i>	<p><i>Description</i> : Le 18 mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>, qui remplace les dispositions de la norme IFRS 4, intitulée <i>Contrats d'assurance</i>. Des amendements à IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> ont également été publiés en juin 2020 et en décembre 2021 ayant pour objectif d'aider les entités dans l'application de la norme, permettant ainsi de reporter la date d'application au 1^{er} janvier 2023 et d'améliorer l'utilité des informations comparatives lors de l'application initiale et simultanée de IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>.</p> <p>La norme IFRS 17 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a pour objectif de s'assurer que l'entité fournit des informations pertinentes et représentatives des contrats afin de permettre à l'utilisateur des états financiers d'être en mesure de juger de l'effet des contrats d'assurance sur les états de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie; • établit les principes de reconnaissance, d'évaluation, de présentation et de divulgation; • définit une méthode globale ainsi qu'une méthode selon les frais variables, applicables à tous les contrats d'assurance et de réassurance afin d'évaluer les passifs de contrats d'assurance; • définit une approche spécifique pour les contrats de 1 an et moins. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 17 s'appliqueront de manière rétrospective à chaque groupe de contrats d'assurance et si, et seulement si, cela est impraticable, une entité pourra appliquer l'approche rétrospective modifiée ou l'approche de la juste valeur aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.</p> <p>L'adoption de IFRS 17 aura une incidence sur la façon dont la société comptabilise ses contrats d'assurance, le moment de la constatation des revenus et la présentation de sa performance financière à l'état des résultats. Les primes ainsi que les prestations et les règlements sur contrats ne seront plus présentés à l'état des résultats. De nouveaux éléments seront présentés tels que <i>Produits d'assurance</i>, <i>Dépenses d'assurance</i> ainsi que <i>Produits (charges) financiers d'assurance</i>. Le produit d'assurance reflétera les services rendus durant la période. La présentation actuelle de l'état de la situation financière, selon laquelle les postes <i>Primes à recevoir</i>, <i>Comptes à recevoir des réassureurs</i> et <i>Commissions différées</i> sont inclus dans <i>Autres éléments d'actif</i>, et les postes <i>Primes non acquises</i>, <i>Sommes dues aux réassureurs</i> et <i>Autres passifs relatifs aux contrats d'assurance</i> sont présentés dans <i>Autres éléments de passif</i>, sera modifiée. Ces éléments seront désormais inclus, pour chaque portefeuille, dans <i>Actif relatif aux contrats d'assurance</i>, <i>Passif relatif aux contrats d'assurance</i>, <i>Actif de réassurance</i> ou <i>Passif de réassurance</i>.</p> <p>IFRS 17 introduit trois méthodes d'évaluation des contrats d'assurance : la méthode de la répartition des primes, la méthode des honoraires variables et la méthode du modèle général.</p> <p>La méthode du modèle général, qui sera majoritairement utilisée par la société, évalue les contrats d'assurance en se basant sur les estimations de la société des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les flux de trésorerie d'exécution qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs attendus, un ajustement pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers associés (taux d'actualisation), plus un ajustement au titre du risque non financier; • la marge sur services contractuels (MSC) qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera au fur et à mesure qu'elle fournira les services dans le futur. <p>Le taux d'actualisation utilisé pour ajuster les flux de trésorerie d'exécution doit être cohérent avec le cours du marché observé sur des marchés actifs et refléter les caractéristiques des flux de trésorerie et de liquidité des contrats d'assurance. Cette méthode d'évaluation est différente de la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) utilisée en vertu de IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, qui reposait sur les actifs investis détenus par la société ainsi que sur sa stratégie de placement.</p> <p>La MSC est mesurée à la comptabilisation initiale des contrats d'assurance et est ensuite reconnue dans l'état des résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par la société. Si un groupe de contrats est ou devient déficitaire, la société comptabilisera immédiatement la perte. IFRS 17 exige également que la société divulgue séparément les montants résultant de groupes de contrats qui devraient être déficitaires de ceux qui devraient être non déficitaires, en fonction de leurs portefeuilles respectifs. Les flux de trésorerie d'exécution seront mesurés à chaque date de clôture en utilisant les estimations actuelles des flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation actuels et les estimations actuelles de l'ajustement au titre du risque non financier.</p> <p>À la suite de son analyse, à la date de transition, la société appliquera deux des trois approches de transition disponibles en vertu de IFRS 17 : l'approche rétrospective complète et l'approche fondée sur la juste valeur. Pour la majorité des groupes de contrats, l'approche fondée sur la juste valeur sera appliquée étant donné le fait que l'approche rétrospective complète est impraticable, puisque des informations raisonnables et justifiables pour appliquer cette approche ne sont pas disponibles sans coût ou effort indu.</p> <p><i>Statut</i> : La société continue d'évaluer les incidences que cette norme aura sur ses états financiers relativement à l'évaluation, la présentation et à la divulgation des contrats d'assurance. Sur la base de son évaluation préliminaire, la société prévoit que l'application de IFRS 17 conjointement avec l'application de IFRS 9 aura un effet limité sur ses capitaux propres à la transition. La société surveille également tous les autres impacts potentiels grâce à sa gouvernance et à la structure mise en place pour l'implantation de la norme IFRS 17.</p>

IFRS 9 <i>Instruments financiers</i>	<p>La société a adopté l'amendement à IFRS 4 <i>Contrats d'assurance</i>, comme décrit à la section « Nouvelles méthodes comptables appliquées ». Conséquemment, même si les dispositions de IFRS 9 étaient applicables aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, la société appliquera ces dispositions simultanément à l'application de IFRS 17.</p> <p><i>Description</i> : Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 9, intitulée <i>Instruments financiers</i>, qui remplace les dispositions de la norme IAS 39, intitulée <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>. Des amendements à IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> ont également été publiés en octobre 2017 et en août 2020 ainsi qu'une amélioration annuelle des IFRS en mai 2020 pour apporter des précisions sur des sujets spécifiques.</p> <p>La norme IFRS 9 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • exige que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion de ses actifs; • modifie le mode de comptabilisation des passifs financiers évalués en utilisant l'option de la juste valeur; • propose un nouveau modèle comptable relativement à la reconnaissance des pertes de crédit attendues. Ainsi, la société sera tenue de comptabiliser les pertes de crédit attendues à l'égard des actifs financiers en estimant à la date de clôture l'insuffisance attendue des flux de trésorerie; • modifie la comptabilité de couverture, ce qui a pour objectif de présenter dans l'état financier l'effet des activités de gestion des risques. <p>Les dispositions de la nouvelle norme IFRS 9 s'appliqueront de manière rétrospective. Cependant, conformément à l'amendement de IFRS 17 publié en décembre 2021, les entités appliquant pour la première fois IFRS 17 et IFRS 9 simultanément pourront appliquer la superposition de classement aux actifs financiers désignés en présentant les informations comparatives comme si les dispositions de IFRS 9 relatives à la classification et à l'évaluation avaient été appliquées. Les entités ne sont toutefois pas tenues d'appliquer les dispositions en matière de dépréciation de IFRS 9 pour la période comparative.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cette norme sur ses états financiers, comme mentionné dans le <i>Statut</i> de la section « IFRS 17 <i>Contrats d'assurance</i> » ci-dessus.</p>
IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. L'amendement, intitulé <i>Informations à fournir sur les méthodes comptables</i>, exige que les entités divulguent les informations significatives sur leurs méthodes comptables plutôt que leurs principales méthodes comptables. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.</p> <p><i>Description</i> : Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 1 <i>Présentation des états financiers</i>. Cet amendement, intitulé <i>Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants</i>, touche seulement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le calendrier de la comptabilisation d'un actif, d'un passif, d'un revenu ou d'une charge, ou les informations que les entités fournissent à leur sujet. Les dispositions de cet amendement devaient initialement être appliquées de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022, mais le 15 juillet 2020, l'IASB a décidé de reporter la date d'application aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié un nouvel amendement, <i>Classement d'un emprunt assorti de clauses restrictives en tant que passif courant ou non courant</i>, qui précise les conditions influençant le classement d'un passif lorsqu'une entité doit se conformer à des clauses restrictives dans les douze mois suivant sa date de clôture et clarifie les obligations d'information à fournir par voie de notes. Le récent amendement reporte à nouveau la date d'application des précédents amendements aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024, avec une application rétrospective. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de ces amendements sur ses états financiers.</p>
IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>	<p><i>Description</i> : Le 12 février 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 8 <i>Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs</i>. L'amendement, intitulé <i>Définition d'estimations comptables</i>, introduit une définition des estimations comptables et clarifie la distinction entre un changement d'estimation comptable et un changement de méthode comptable. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière prospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.</p>
IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>	<p><i>Description</i> : Le 7 mai 2021, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 12 <i>Impôts sur le résultat</i>. L'amendement, intitulé <i>Impôt différé lié aux actifs et aux passifs découlant d'une transaction unique</i>, clarifie la comptabilisation des impôts différés pour des transactions qui donnent lieu à des différences temporaires imposables et déductibles identiques lors de la comptabilisation initiale, comme dans le cas de contrats de location et des obligations relatives au démantèlement. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective modifiée aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société a analysé cet amendement et ne prévoit pas d'incidence significative sur ses états financiers.</p>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i>	<p><i>Description</i> : Le 22 septembre 2022, l'IASB a publié un amendement à la norme IFRS 16 <i>Contrats de location</i>. L'amendement, intitulé <i>Obligation locative dans une cession-bail</i>, ajoute des exigences relatives à l'évaluation ultérieure d'une obligation locative par un vendeur-preneur dans le cadre d'une transaction de cession-bail comptabilisée à titre de vente afin d'empêcher la comptabilisation d'un gain ou d'une perte relativement au droit d'utilisation conservé. Les dispositions de cet amendement s'appliqueront de manière rétrospective aux états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'adoption anticipée est permise.</p> <p><i>Statut</i> : La société évalue actuellement l'incidence de cet amendement sur ses états financiers.</p>

Information relativement au report de l'application de IFRS 9 *Instruments financiers*

La société applique la norme IFRS 4 *Contrats d'assurance* dans le cadre de ses activités. Cette norme a été amendée en 2016 afin de permettre aux entités qui appliquent IFRS 4 de différer l'application de IFRS 9 *Instruments financiers* à condition que le total du passif relatif aux activités d'assurance représente plus de 90 % des passifs totaux de l'entité. Ce calcul est effectué à la date de clôture qui précède le 1^{er} avril 2016, soit la date de calcul précisée dans la norme.

Pour ce calcul, la société a pris en compte principalement le passif relatif aux contrats d'assurance, le passif relatif aux contrats d'investissement, le passif relatif à l'actif net des fonds distincts ainsi que les débetures en date du 31 décembre 2015. Le passif relatif aux activités d'assurance sur les passifs totaux à ce moment était supérieur à 90 %.

La société a décidé de différer l'application de la norme IFRS 9 à la même date à laquelle entrera en vigueur la norme IFRS 17 *Contrats d'assurance*, qui inclut l'évaluation de ces derniers. Si la société avait appliqué la norme IFRS 9, cela n'aurait pas eu d'effet significatif sur le classement des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* compte tenu du lien très étroit qui existe entre les placements et le passif relatif aux contrats d'assurance. Pour les actifs financiers classés comme prêts et créances, détenus jusqu'à l'échéance ou disponibles à la vente au 30 septembre 2022, un montant de 664 \$ (906 \$ au 31 décembre 2021) n'aurait pas satisfait au test des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels selon IFRS 9. De plus, en ce qui concerne les prêts hypothécaires, la société n'aurait pas pu utiliser l'exemption de risque de crédit faible dans le calcul des pertes de crédit attendues.

3 › Acquisition d'entreprises

Le 2 novembre 2021, la société a annoncé l'acquisition, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, de 70 % des actions de deux entreprises canadiennes spécialisées dans les technologies de l'assurance : Surexdirect.com Ltd et Surexdirect.com (Ontario) Ltd (collectivement appelées Surex). Au 30 septembre 2022, la répartition du prix d'acquisition était complétée pour cette acquisition, et les ajustements apportés lors de la répartition finale n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la société.

4 › Placements et produits de placement

a) Valeur comptable et juste valeur

Au 30 septembre 2022							
(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	341 \$	— \$	— \$	826 \$	— \$	1 167 \$	1 167 \$
Obligations							
Gouvernements	6 941	2 254	123	101	—	9 419	
Municipalités	777	210	—	38	—	1 025	
Sociétés et autres	11 166	2 197	—	3 173	—	16 536	
	18 884	4 661	123	3 312	—	26 980	26 526
Actions							
Ordinaires	2 250	49	—	—	—	2 299	
Privilégiées	225	331	—	—	—	556	
Indices boursiers	172	117	—	—	—	289	
Unités de fonds de placement	740	6	—	—	—	746	
	3 387	503	—	—	—	3 890	3 890
Prêts hypothécaires et autres prêts							
Prêts hypothécaires assurés							
Multirésidentiels	—	—	—	1 192	—	1 192	
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3	
	—	—	—	1 195	—	1 195	
Prêts hypothécaires conventionnels							
Multirésidentiels	54	—	—	181	—	235	
Non résidentiels	26	—	—	231	—	257	
	80	—	—	412	—	492	
Autres prêts	—	—	—	1 191	—	1 191	
	80	—	—	2 798	—	2 878	2 829
Instruments financiers dérivés	970	—	—	—	—	970	970
Avances sur contrats	—	—	—	1 125	—	1 125	1 125
Autres placements	—	74	—	2	425	501	501
Immeubles de placement	—	—	—	—	1 819	1 819	1 851
Total des placements	23 662 \$	5 238 \$	123 \$	8 063 \$	2 244 \$	39 330 \$	38 859 \$

Au 31 décembre 2021

(en millions de dollars)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Autres	Total	Juste valeur
Trésorerie et placements à court terme	216 \$	— \$	— \$	1 330 \$	— \$	1 546 \$	1 546 \$
Obligations							
Gouvernements	10 763	2 105	255	106	—	13 229	
Municipalités	1 129	240	—	39	—	1 408	
Sociétés et autres	13 037	2 450	—	2 769	—	18 256	
	24 929	4 795	255	2 914	—	32 893	33 157
Actions							
Ordinaires	2 118	54	—	—	—	2 172	
Privilégiées	236	479	—	—	—	715	
Indices boursiers	169	10	—	—	—	179	
Unités de fonds de placement	834	6	—	—	—	840	
	3 357	549	—	—	—	3 906	3 906
Prêts hypothécaires et autres prêts							
Prêts hypothécaires assurés							
Multirésidentiels	—	—	—	1 326	—	1 326	
Non résidentiels	—	—	—	3	—	3	
	—	—	—	1 329	—	1 329	
Prêts hypothécaires conventionnels							
Multirésidentiels	51	—	—	184	—	235	
Non résidentiels	38	—	—	264	—	302	
	89	—	—	448	—	537	
Autres prêts	—	—	—	1 056	—	1 056	
	89	—	—	2 833	—	2 922	2 991
Instrument financiers dérivés	917	—	—	—	—	917	917
Avances sur contrats	—	—	—	1 040	—	1 040	1 040
Autres placements	—	92	—	6	459	557	557
Immeubles de placement	—	—	—	—	1 870	1 870	1 901
Total des placements	29 508 \$	5 436 \$	255 \$	8 123 \$	2 329 \$	45 651 \$	46 015 \$

La majorité des obligations et des actions, désignées à la juste valeur par le biais du résultat net, constitue des actifs utilisés par la société pour appairer le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement. La variation de la juste valeur des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net se reflète par conséquent dans le passif relatif aux contrats d'assurance et le passif relatif aux contrats d'investissement.

La catégorie *À la juste valeur par le biais du résultat net* inclut les titres détenus à des fins de transaction, principalement les instruments financiers dérivés et les placements à court terme ainsi que les titres désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les autres placements sont constitués d'obligations et d'unités de fonds de placement qui représentent des placements restreints, de billets à recevoir ainsi que des placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise. Les obligations et les unités de fonds de placement sont classées comme étant disponibles à la vente. Les billets à recevoir sont classés comme étant prêts et créances. Les placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, sont présentés dans la colonne *Autres*.

La juste valeur des immeubles de placement comprend la valeur comptable des immeubles comptabilisés à la juste valeur ainsi que la juste valeur de la linéarisation des loyers qui est comptabilisée dans *Autres éléments d'actif*.

b) Placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise

La société détient des participations qui varient entre 25 % et 50 % au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021. La valeur comptable de ces placements au 30 septembre 2022 est de 425 \$ (459 \$ au 31 décembre 2021). La quote-part du résultat net et du résultat global pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 est de 27 \$ (13 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021).

c) Produits de placement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Intérêts et autres produits tirés des placements				
Intérêts	392 \$	299 \$	973 \$	801 \$
Dividendes	98	75	257	149
Instruments financiers dérivés	3	3	(2)	9
Revenus locatifs	47	43	136	138
Profits (pertes) réalisés	13	8	35	23
Variation des provisions pour pertes	(10)	(8)	(28)	(20)
Autres	104	12	177	13
	647	432	1 548	1 113
Variation de la juste valeur des placements				
Trésorerie et placements à court terme	2	—	2	—
Obligations	(324)	(287)	(6 251)	(2 170)
Actions	(91)	52	(467)	257
Prêts hypothécaires et autres prêts	2	2	—	(1)
Instruments financiers dérivés	360	(257)	(1 648)	(1 047)
Immeubles de placement	(58)	—	(72)	(13)
Autres	(75)	17	(64)	—
	(184)	(473)	(8 500)	(2 974)
Total des produits de placement	463 \$	(41)\$	(6 952)\$	(1 861)\$

5 › Juste valeur des instruments financiers et des immeubles de placement

a) Méthodes et hypothèses utilisées pour l'estimation des justes valeurs

La juste valeur est la contrepartie qui serait reçue pour la vente d'un actif ou payée pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La direction exerce son jugement dans la détermination des données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs et des passifs financiers, particulièrement pour les instruments financiers classés au niveau 3. La juste valeur des différentes catégories d'instruments financiers et des immeubles de placement est déterminée comme décrit ci-dessous.

Actifs financiers

Placements à court terme – La valeur comptable de ces placements représente la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Obligations – Les obligations sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations.

Actions – Les actions sont évaluées en fonction des cours du marché observés sur des marchés actifs. Si le cours sur les marchés actifs n'est pas disponible, la juste valeur est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des titres de capitaux propres, lesquels prévoient des analyses de la juste valeur de l'actif net et d'autres techniques de comparaison avec des données de référence telles que des indices de marché. Les unités de fonds de placement sont évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Prêts hypothécaires et autres prêts – La juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour des prêts dont les caractéristiques relatives au risque de crédit et à la durée sont sensiblement les mêmes.

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction du type d'instrument financier dérivé. En ce qui a trait aux contrats à terme standardisés et aux options qui sont négociés à la bourse, leur juste valeur est déterminée en fonction de leur cours sur des marchés actifs. Les instruments financiers dérivés qui sont transigés de gré à gré sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques d'évaluation d'usage sur le marché. Ces évaluations sont basées sur des données observables sur le marché, dont les taux d'intérêt, les taux de change, les indices financiers, les différentiels de taux, le risque de crédit ainsi que la volatilité.

Parmi les instruments financiers dérivés, certains autres contrats dérivés font l'objet d'une restriction quant à la possibilité de les négocier. Dans une telle situation, une prime d'illiquidité basée sur des données non observables sur le marché est prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur de ces instruments financiers dérivés. Même si ces données ne sont pas observables, elles sont basées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances. Une fois la période de restriction terminée, les instruments sont évalués à l'aide de modèles d'évaluation standards basés sur des données observables sur le marché, comme décrit précédemment. L'utilisation, par la société, de données non observables est limitée à la période de restriction, et l'incidence sur la juste valeur des instruments financiers dérivés ne représente pas un montant important.

Avances sur contrats – Les avances sur contrats sont comptabilisées au coût amorti. Elles sont garanties et peuvent être remboursées à tout moment. Leur juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments.

Autres placements – La juste valeur des autres placements est déterminée en fonction du type de placement. En ce qui a trait aux billets à recevoir et aux placements dans des entreprises associées et des partenariats en coentreprise, leur juste valeur est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature de ces éléments. Les obligations qui sont des placements restreints sont évaluées selon les cours du marché observés sur des marchés actifs pour des actifs identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité ainsi que d'autres données de référence publiées sur les marchés. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, la direction utilise alors ses meilleures estimations. Les unités de fonds de placement qui sont des placements restreints sont, quant à elles, évaluées selon la valeur de l'actif net publiée par le gestionnaire de chaque fonds.

Autres éléments d'actif – La juste valeur des autres éléments d'actif financier est approximativement la même que leur valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Immeubles de placement

La juste valeur des immeubles de placement est déterminée selon les différentes méthodes reconnues et conformes aux normes d'évaluation du secteur immobilier. Parmi ces méthodes, la technique du revenu demeure la plus utilisée puisqu'elle se base sur le comportement d'un investisseur en fonction des expectatives de revenus générés par un immeuble de placement. Pour ce faire, l'actualisation des flux monétaires générés par l'immeuble de placement est préconisée puisqu'elle mesure la relation entre la valeur marchande et les revenus raisonnablement escomptés au cours d'un horizon d'investissement. Les flux monétaires attendus incluent les revenus contractuels et projetés ainsi que les charges opérationnelles propres à l'immeuble de placement. Ces flux tiennent aussi compte des taux d'intérêt, des taux de location et d'occupation établis en fonction d'études de marché, des produits locatifs attendus tirés des contrats de location en vigueur et des estimations relatives aux entrées de trésorerie futures, y compris les produits projetés tirés des contrats de location futurs et les estimations relatives aux entrées de trésorerie futures formulées en fonction des conjonctures actuelles de marché. Les taux de location futurs sont estimés en fonction de l'emplacement, du type et de la qualité actuelle de l'immeuble ainsi qu'en fonction des données du marché et des projections à la date de l'évaluation. Les justes valeurs sont comparées avec les informations du marché, y compris avec les transactions récentes visant des actifs comparables, afin de vérifier leur caractère raisonnable. L'utilisation optimale fait partie des méthodes d'évaluation possibles. L'usage le meilleur et le plus profitable d'un site fait partie intégrante du processus d'établissement de la juste valeur d'un immeuble de placement. Cet usage est celui qui, au moment de l'évaluation, confère à l'immeuble la juste valeur la plus élevée. Par conséquent, cet usage est déterminé en tenant compte de l'utilisation physique possible, légalement admissible, financièrement possible et réalisable à court terme en tenant compte de la demande et doit être lié aux probabilités de réalisation plutôt qu'aux simples possibilités de réalisation. Les évaluations sont effectuées à l'externe par des évaluateurs agréés indépendants sur une base annuelle ou par le personnel qualifié de la société trimestriellement.

Passifs financiers

Instruments financiers dérivés – La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisés au passif est présentée à la note 7 « Instruments financiers dérivés » et correspond à la valeur comptable indiquée à la colonne de la juste valeur négative. La juste valeur est déterminée selon la méthode et les hypothèses présentées précédemment à la section « Actifs financiers ».

Autres éléments de passif – La juste valeur des autres éléments de passif, à l'exception des engagements afférents à des titres vendus à découvert, des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire, est approximativement la même que la valeur comptable compte tenu de la nature à court terme de ces éléments.

Les engagements afférents à des titres vendus à découvert, classés comme détenus à des fins de transaction, sont évalués selon les cours de marché observés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques ou similaires. Si les cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux, les risques de crédit, les écarts des émetteurs, l'évaluation de la volatilité et de la liquidité et les autres données de référence publiées sur les marchés.

La juste valeur des passifs de titrisation et de la dette hypothécaire est estimée à l'aide de l'actualisation des flux de trésorerie aux taux d'intérêt qui prévalent actuellement sur le marché pour de nouvelles dettes dont les modalités sont sensiblement les mêmes.

Au 31 décembre 2021, une dette hypothécaire ayant une juste valeur de 71 \$ était garantie par un immeuble de placement ayant une valeur comptable de 169 \$ et portait un intérêt de 3,143 %. Cette dette, qui venait à échéance le 1^{er} mai 2022, a été remboursée en totalité à cette date. La dépense d'intérêts hypothécaires est inférieure à 1 \$ (2 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021).

Débetures – La juste valeur des débetures classées comme des passifs financiers au coût amorti est estimée à l'aide d'un modèle d'évaluation tenant compte d'instruments ayant sensiblement les mêmes conditions sur le marché. Cette juste valeur peut fluctuer en raison des taux d'intérêt et des risques de crédit associés à ces instruments.

b) Hiérarchie de la juste valeur

L'information à fournir concernant les instruments financiers et les immeubles de placement doit être présentée selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations des justes valeurs des actifs et des passifs financiers. La hiérarchie est établie afin de donner une priorité plus élevée aux cours du marché non ajustés observés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et une priorité plus faible aux paramètres non observables sur le marché. Les trois niveaux de la hiérarchie des évaluations sont décrits comme suit :

- Niveau 1 – Évaluation de la juste valeur fondée sur les cours non ajustés observés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les actions cotées en Bourse, entre autres, sont classées au niveau 1.
- Niveau 2 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des données autres que les cours de marché visés au niveau 1, qui sont observables sur le marché en ce qui a trait à l'actif ou au passif, directement ou indirectement. La majorité des obligations, les placements à court terme ainsi que certains instruments financiers dérivés sont classés au niveau 2.
- Niveau 3 – Évaluation de la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation qui ont recours en grande partie à des paramètres non observables sur le marché et qui tiennent compte des meilleures estimations de la direction. La plupart des placements privés sont classés au niveau 3.

Si un instrument financier classé au niveau 1 cesse de se transiger sur un marché actif, il est transféré au niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Actif

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2022			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	— \$	341 \$	— \$	341 \$
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	622	6 319	—	6 941
Municipalités	—	777	—	777
Sociétés et autres	—	11 035	131	11 166
	622	18 131	131	18 884
Disponibles à la vente				
Gouvernements	192	2 062	—	2 254
Municipalités	—	210	—	210
Sociétés et autres	—	2 196	1	2 197
	192	4 468	1	4 661
	814	22 599	132	23 545
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 298	97	1 992	3 387
Disponibles à la vente	134	330	39	503
	1 432	427	2 031	3 890
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	80	—	80
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	67	903	—	970
Autres placements				
Disponibles à la vente	15	59	—	74
Immeubles de placement				
	—	—	1 819	1 819
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 328	24 409	3 982	30 719
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	27 099	7 342	724	35 165
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur	29 427 \$	31 751 \$	4 706 \$	65 884 \$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Trésorerie et placements à court terme				
Détenus à des fins de transaction	— \$	216 \$	— \$	216 \$
Obligations				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernements	348	10 415	—	10 763
Municipalités	—	1 129	—	1 129
Sociétés et autres	—	12 879	158	13 037
	348	24 423	158	24 929
Disponibles à la vente				
Gouvernements	182	1 923	—	2 105
Municipalités	—	240	—	240
Sociétés et autres	—	2 450	—	2 450
	182	4 613	—	4 795
	530	29 036	158	29 724
Actions				
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 499	70	1 788	3 357
Disponibles à la vente	28	479	42	549
	1 527	549	1 830	3 906
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	89	—	89
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	196	718	3	917
Autres placements				
Disponibles à la vente	22	70	—	92
Immeubles de placement				
	—	—	1 870	1 870
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur				
	2 275	30 678	3 861	36 814
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts				
	30 710	8 054	508	39 272
Total des actifs comptabilisés à la juste valeur				
	32 985 \$	38 732 \$	4 369 \$	76 086 \$

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 1 au niveau 2 au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 1 au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Les transferts du niveau 1 au niveau 3 au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 s'élevaient à 2 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Ces transferts proviennent des instruments financiers des fonds distincts. La juste valeur de ces instruments est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers. Toutefois, le prix de ces instruments financiers est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, donne lieu à un transfert.

Les transferts du niveau 2 au niveau 3 au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 s'élevaient à 23 \$ (28 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Les transferts de la période terminée le 30 septembre 2022 proviennent des instruments financiers des fonds distincts pour un montant de 15 \$ (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) et des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net pour un montant de 8 \$ (28 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). La juste valeur des instruments financiers des fonds distincts et des obligations est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers. Toutefois, leur prix est resté inchangé depuis plus de 30 jours, ce qui, selon la politique interne de la société, donne lieu à un transfert. Pour certaines obligations au 31 décembre 2021, la juste valeur était évaluée en utilisant des données non observables sur le marché.

Les transferts du niveau 3 au niveau 2 au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 s'élevaient à 8 \$ (2 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Ces transferts proviennent des obligations désignées à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur de ces obligations est évaluée au cours de marché obtenu par l'entremise de courtiers qui évaluent la juste valeur de ces instruments financiers. Au 30 septembre 2022 et au 31 décembre 2021, la valeur de ces obligations provient d'un prix obtenu depuis moins de 30 jours.

Il n'y a eu aucun transfert du niveau 3 au niveau 1 au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

La société présente les transferts entre les niveaux hiérarchiques à la juste valeur établie à la fin du trimestre au cours duquel le transfert s'est produit.

La société utilise des données non observables lors de l'évaluation des obligations et des actions classées au niveau 3. En ce qui concerne les obligations, les données non observables correspondent principalement aux primes de risque de crédit et de liquidité, qui varient entre 1,34 % et 3,28 % au 30 septembre 2022 (1,06 % et 2,72 % au 31 décembre 2021). Les actions classées au niveau 3 sont principalement évaluées en fonction d'information disponible dans les états financiers des sociétés qui utilisent des modèles basés sur l'actualisation de flux monétaires ainsi que l'utilisation de multiples.

Les principales données non observables utilisées lors de l'évaluation des immeubles de placement au 30 septembre 2022 sont le taux d'actualisation, qui se situe entre 5,00 % et 8,25 % (5,25 % et 8,00 % au 31 décembre 2021), et le taux de capitalisation final, qui se situe entre 4,25 % et 7,25 % (4,25 % et 7,00 % au 31 décembre 2021). Le taux d'actualisation se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements au cours des 10 prochaines années. Le taux de capitalisation final se fonde sur l'activité du marché selon le type d'immeuble ainsi que la situation géographique et reflète le taux de rendement attendu sur les placements pour la durée de vie restante après la période de 10 ans. Si tous les autres facteurs demeurent constants, une baisse (hausse) du taux d'actualisation et du taux de capitalisation final amènera une augmentation (diminution) de la juste valeur des immeubles de placement.

Considérant la nature non observable des principales données utilisées lors de l'évaluation des obligations, des actions et des immeubles de placement classés au niveau 3, la société n'évalue pas l'incidence que pourrait avoir l'utilisation d'autres hypothèses sur la juste valeur parce que les immeubles de placement ainsi que les obligations et les actions classées comme étant désignées à la juste valeur par le biais du résultat net appartiennent au passif relatif aux contrats d'assurance. Conséquemment, les variations de la juste valeur de ces actifs sont compensées par les variations du passif relatif aux contrats d'assurance en vertu de la MCAB. Même si d'autres hypothèses qui ont une incidence sur la juste valeur étaient utilisées, cela n'aurait aucun effet important sur les états financiers.

Le tableau suivant présente les actifs comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022								
(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2021	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 30 septembre 2022	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	158 \$	(25)\$	— \$	— \$	(2)\$	— \$	131 \$	(25)\$
Disponibles à la vente	—	—	—	1	—	—	1	—
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 788	62	—	226	(84)	—	1 992	64
Disponibles à la vente	42	—	—	—	(3)	—	39	—
Instruments financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	3	(3)	—	—	—	—	—	(3)
Immeubles de placement								
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur	1 870	(72)	—	25	(4)	—	1 819	(72)
Instruments financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	508	21	—	196	(18)	17	724	19
Total	4 369 \$	(17)\$	— \$	448 \$	(111)\$	17 \$	4 706 \$	(17)\$

Exercice terminé le 31 décembre 2021

(en millions de dollars)	Solde au 31 décembre 2020	Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net	Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global	Achats	Ventes et règlements	Transferts au (du) niveau 3	Solde au 31 décembre 2021	Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus
Obligations								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	140 \$	(8)\$	— \$	3 \$	(3)\$	26 \$	158 \$	(9)\$
Actions								
Désignées à la juste valeur par le biais du résultat net	1 444	204	—	365	(225)	—	1 788	189
Disponibles à la vente	43	—	(1)	5	(5)	—	42	—
Instrument financiers dérivés								
Détenus à des fins de transaction	3	1	—	—	(1)	—	3	2
Immeubles de placement								
	1 916	(24)	—	22	(44)	—	1 870	(24)
Placements du fonds général comptabilisés à la juste valeur								
	3 546	173	(1)	395	(278)	26	3 861	158
Instrument financiers et immeubles de placement des fonds distincts								
	264	32	—	228	(16)	—	508	31
Total	3 810 \$	205 \$	(1)\$	623 \$	(294)\$	26 \$	4 369 \$	189 \$

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, un montant de 13 \$ (18 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) inscrit à titre d'*Achats* d'immeubles de placement correspond à des capitalisations aux *Immeubles de placement* et un montant de 12 \$ (4 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021) correspond à un transfert d'immobilisations corporelles aux *Immeubles de placement*. De plus, les *Ventes et règlements* des immeubles de placement n'incluent aucun transfert à titre d'immobilisations corporelles (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Les *Profits (pertes) réalisés et latents au résultat net* et le *Total des profits (pertes) latents au résultat net sur les placements toujours détenus* sont présentés dans *Produits de placement* à l'état des résultats, à l'exception de la valeur des actifs des fonds distincts, qui n'est pas présentée à l'état des résultats, mais qui est incluse dans l'évolution de l'actif net des fonds distincts à la note 8 « Actif net des fonds distincts ». Les *Profits (pertes) réalisés et latents aux autres éléments du résultat global* sont présentés à la note 13 « Cumul des autres éléments du résultat global » dans *Profits (pertes) latents*.

Juste valeur divulguée par voie de note

La société classe certains de ses instruments financiers comme étant détenus jusqu'à l'échéance ou comme étant prêts et créances. Ces instruments financiers sont comptabilisés au coût amorti et leur juste valeur est divulguée par voie de note. Le tableau suivant présente le niveau de hiérarchie de ces justes valeurs :

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2022			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance				
Obligations				
Gouvernements	— \$	119 \$	— \$	119 \$
Total des actifs classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance	—	119	—	119
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	5	100	105
Municipalités	—	40	—	40
Sociétés et autres	—	200	2 517	2 717
	—	245	2 617	2 862
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	2 749	—	2 749
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	2 994	2 617	5 611
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	3 113 \$	2 617 \$	5 730 \$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance				
Obligations				
Gouvernements	— \$	255 \$	— \$	255 \$
Total des actifs classés comme étant détenus jusqu'à l'échéance	—	255	—	255
Classés comme étant prêts et créances				
Obligations				
Gouvernements	—	7	130	137
Municipalités	—	50	—	50
Sociétés et autres	—	198	2 793	2 991
	—	255	2 923	3 178
Prêts hypothécaires et autres prêts	—	2 902	—	2 902
Total des actifs classés comme étant prêts et créances	—	3 157	2 923	6 080
Total des actifs dont la juste valeur est divulguée par voie de note	— \$	3 412 \$	2 923 \$	6 335 \$

Passifs financiers

Le tableau suivant présente les passifs financiers évalués à la juste valeur sur une base récurrente et ceux dont la juste valeur est indiquée dans une note, classés selon les niveaux de hiérarchie des évaluations :

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2022			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	287 \$	244 \$	— \$	531 \$
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	7	1 606	5	1 618
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	294	1 850	5	2 149
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	615	—	615
Débitures	—	1 407	—	1 407
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	2 022 \$	— \$	2 022 \$

(en millions de dollars)	Au 31 décembre 2021			Total
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Évaluations récurrentes de la juste valeur				
Autres éléments de passif				
Détenus à des fins de transaction	94 \$	168 \$	— \$	262 \$
Instruments financiers dérivés				
Détenus à des fins de transaction	79	418	29	526
Total des passifs classés comme étant détenus à des fins de transaction	173	586	29	788
Classés au coût amorti				
Autres éléments de passif				
Passifs de titrisation	—	780	—	780
Dettes hypothécaires	—	71	—	71
Débitures	—	1 484	—	1 484
Total des passifs classés au coût amorti	— \$	2 335 \$	— \$	2 335 \$

6 › Gestion des risques associés aux instruments financiers

a) Dépréciation des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022 et pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, la société n'a fait aucun reclassement des pertes latentes sur les actions classées comme étant disponibles à la vente de *Autres éléments du résultat global* à *Produits de placement* à l'état des résultats.

Comme les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont appariés, les variations de la juste valeur, autres que celles liées au risque de crédit, sont directement prises en compte dans *Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance*, ce qui permet d'éviter une disparité des traitements aux résultats. Seules les variations de la juste valeur liées aux événements de crédit touchant les flux monétaires pourraient avoir une incidence sur les résultats de la société.

Les pertes et les profits latents sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et inclus dans *Cumul des autres éléments du résultat global* sont les suivants :

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2022			Au 31 décembre 2021		
	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents	Juste valeur	Pertes latentes	Profits latents
Obligations						
Gouvernements	2 254 \$	(206)\$	9 \$	2 105 \$	(19)\$	55 \$
Municipalités	210	(21)	—	240	(2)	3
Sociétés et autres	2 197	(294)	2	2 450	(24)	31
	4 661	(521)	11	4 795	(45)	89
Actions	503	(76)	7	549	(2)	29
Autres placements	74	(9)	—	92	(1)	1
Total	5 238 \$	(606)\$	18 \$	5 436 \$	(48)\$	119 \$

b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque pour la société de subir une perte financière si des contreparties ou des débiteurs ne respectent pas leurs engagements.

b) i) Indicateurs de qualité de crédit

Obligations par niveaux de qualité

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
AAA	1 793 \$	1 623 \$
AA	9 556	13 588
A	9 955	11 073
BBB	5 379	6 300
BB et moins	297	309
Total	26 980 \$	32 893 \$

La société procède à une évaluation de la qualité des titres n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de cotation. Les obligations qui ont fait l'objet d'une évaluation interne représentent un montant de 2 172 \$ au 30 septembre 2022 (2 133 \$ au 31 décembre 2021).

Prêts hypothécaires et autres prêts

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Prêts hypothécaires assurés	1 195 \$	1 329 \$
Prêts hypothécaires conventionnels	492	537
Autres prêts	1 191	1 056
Total	2 878 \$	2 922 \$

La qualité de crédit des prêts hypothécaires et autres prêts est évaluée à l'interne régulièrement lors de l'examen du portefeuille.

b) ii) Actifs financiers échus ou dépréciés

Obligations, prêts hypothécaires et autres prêts échus

Les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts sont considérés comme étant échus lorsque la contrepartie n'a pas effectué de paiement à la date d'échéance contractuelle. Tout prêt dont les termes d'encaissement présentent un retard de 90 jours et plus dans le cas des prêts hypothécaires et de 120 jours et plus dans le cas des autres prêts et qui ne fait pas l'objet d'une mesure déployée par la société pour soutenir sa clientèle ou qui est en voie de saisie constitue un prêt en défaut. Tout prêt en défaut qui n'est pas assuré et complètement garanti est habituellement déprécié.

Au 30 septembre 2022

(en millions de dollars)	Obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
Valeurs brutes					
Non échus et non dépréciés	123 \$	3 274 \$	1 607 \$	1 163 \$	6 167 \$
Échus et non dépréciés					
30 – 89 jours de retard	—	—	—	49	49
90 – 119 jours de retard	—	—	—	6	6
120 jours et plus de retard	—	—	—	3	3
Dépréciés	—	46	—	—	46
Total des valeurs brutes	123 \$	3 320 \$	1 607 \$	1 221 \$	6 271 \$
Provisions spécifiques pour pertes	—	8	—	—	8
	123	3 312	1 607	1 221	6 263
Provisions collectives pour pertes	—	—	—	30	30
Total des valeurs nettes	123 \$	3 312 \$	1 607 \$	1 191 \$	6 233 \$

Au 31 décembre 2021

(en millions de dollars)	Obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance	Obligations classées comme étant prêts et créances	Prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances	Autres prêts	Total
Valeurs brutes					
Non échus et non dépréciés	255 \$	2 897 \$	1 777 \$	1 040 \$	5 969 \$
Échus et non dépréciés					
30 – 89 jours de retard	—	—	—	37	37
90 – 119 jours de retard	—	—	—	5	5
120 jours et plus de retard	—	—	—	2	2
Dépréciés	—	23	—	—	23
Total des valeurs brutes	255 \$	2 920 \$	1 777 \$	1 084 \$	6 036 \$
Provisions spécifiques pour pertes	—	6	—	—	6
	255	2 914	1 777	1 084	6 030
Provisions collectives pour pertes	—	—	—	28	28
Total des valeurs nettes	255 \$	2 914 \$	1 777 \$	1 056 \$	6 002 \$

Biens saisis

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, la société n'a pris possession d'aucun immeuble qu'elle détenait en garantie de prêts hypothécaires (aucun pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021). Les immeubles saisis qui sont toujours détenus en fin de période sont présentés à titre d'immeubles détenus à des fins de revente dans *Autres éléments d'actif*.

Provisions spécifiques pour pertes

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
	Obligations classées comme étant prêts et créances	Obligations classées comme étant prêts et créances
Solde au début	6 \$	14 \$
Variation des provisions spécifiques pour pertes	2	(8)
Solde à la fin	8 \$	6 \$

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, les provisions spécifiques pour pertes n'ont subi aucune variation pour les obligations classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance, les prêts hypothécaires classés comme étant prêts et créances et les autres prêts (aucune pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

c) Réforme des taux d'intérêt de référence

Le 16 mai 2022, l'Autorité des marchés financiers (AMF) a approuvé la décision de l'administrateur du taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), Refinitiv Benchmark Services Limited (RBSL), de mettre fin à la publication de ce taux à compter du 28 juin 2024. Le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM), qui réunit des représentants d'entreprises du secteur financier et d'institutions publiques, a proposé le remplacement du taux CDOR par le taux des opérations de pension à un jour (Canadian Overnight Repo Rate Average ou CORRA), également administré par RBSL. Pour le moment, aucune décision n'a été publiée quant au taux de référence alternatif qui sera utilisé en remplacement du CDOR.

La société évalue actuellement les effets de l'abandon du taux CDOR sur les risques auxquels elle est exposée et sur l'évaluation des instruments financiers touchés par cette réforme. Au 30 septembre 2022, des instruments financiers dérivés d'un montant nominal de 9 466 \$ et des passifs financiers d'une valeur comptable de 1 495 \$ sont visés par la réforme du taux CDOR et feront l'objet d'une transition vers un taux de référence alternatif.

7) Instruments financiers dérivés

La société est un utilisateur final d'instruments financiers dérivés dans le cours normal de la gestion des risques de fluctuation des taux d'intérêt, des taux de change de devises et des justes valeurs des actifs investis. Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt sous-jacents, des taux de change, d'autres instruments financiers ou d'indices.

Le montant nominal est le montant auquel le taux ou le prix est appliqué pour déterminer les montants à échanger périodiquement. Il ne représente cependant pas l'exposition directe au risque de crédit. Le risque de crédit maximal correspond au coût estimé de remplacement des instruments financiers dérivés ayant une valeur positive si une contrepartie manque à ses obligations. Le risque de crédit maximal des instruments financiers dérivés au 30 septembre 2022 est de 922 \$ (914 \$ au 31 décembre 2021). À la date de clôture de chaque période, l'exposition de la société se limite au risque que l'autre partie à l'entente ne puisse honorer les conditions des contrats des instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2022					
	Montant nominal			Total	Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans		Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	919 \$	17 \$	80 \$	1 016 \$	5 \$	(59)\$
Contrats à terme standardisés	484	—	—	484	47	—
Options	1 420	—	—	1 420	25	(8)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	133	219	5 294	5 646	220	(209)
Contrats à terme de gré à gré	4 907	407	—	5 314	62	(169)
Options	158	25	—	183	6	(6)
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	493	4 101	6 650	11 244	579	(689)
Contrats à terme standardisés	55	—	—	55	—	(1)
Contrats à terme de gré à gré	7 082	1 007	—	8 089	25	(472)
Options	5	—	—	5	—	—
Contrats de risque de crédit						
Contrats de swaps	—	2	—	2	—	—
Autres contrats dérivés	1	3	77	81	1	(5)
Total	15 657 \$	5 781 \$	12 101 \$	33 539 \$	970 \$	(1 618)\$

Au 31 décembre 2021

(en millions de dollars)	Montant nominal				Juste valeur	
	De moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	De plus de 5 ans	Total	Positive	Négative
Contrats d'indice de marché						
Contrats de swaps	914 \$	243 \$	95 \$	1 252 \$	21 \$	(3)\$
Contrats à terme standardisés	474	—	—	474	—	(8)
Options	4 756	—	—	4 756	231	(99)
Contrats de taux de change						
Contrats de swaps	64	358	4 531	4 953	106	(209)
Contrats à terme de gré à gré	3 254	1 199	—	4 453	35	(38)
Options	38	—	—	38	—	—
Contrats de taux d'intérêt						
Contrats de swaps	1 430	4 079	5 044	10 553	309	(107)
Contrats à terme de gré à gré	2 449	1 407	—	3 856	212	(33)
Autres contrats dérivés						
	3	5	244	252	3	(29)
Total	13 382 \$	7 291 \$	9 914 \$	30 587 \$	917 \$	(526)\$

Au 30 septembre 2022

(en millions de dollars)	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	30 846 \$	958 \$	(1 548)\$
Couverture d'un investissement net	1 973	—	(55)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	586	10	(10)
Risque de change	23	—	(1)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	111	2	(4)
Total des instruments financiers dérivés	33 539 \$	970 \$	(1 618)\$

Au 31 décembre 2021

(en millions de dollars)	Montant nominal	Juste valeur	
		Positive	Négative
Instruments financiers dérivés non désignés en couverture comptable	28 018 \$	903 \$	(509)\$
Couverture d'un investissement net	1 715	5	(15)
Couverture de juste valeur			
Risque de taux d'intérêt	712	5	(1)
Risque de change	27	1	(1)
Couverture de flux de trésorerie			
Risque de change	115	3	—
Total des instruments financiers dérivés	30 587 \$	917 \$	(526)\$

Instruments financiers dérivés incorporés

La société détient des actions privilégiées perpétuelles assorties d'une option de rachat qui donne à l'émetteur le droit de racheter les actions à un cours déterminé. Les normes comptables exigent que la valeur de l'option de rachat soit évaluée séparément de celle des actions privilégiées. La valeur de l'option de rachat des instruments financiers dérivés incorporés est déterminée par une évaluation qui repose principalement sur la volatilité, les cours observés sur des marchés et les caractéristiques des actions privilégiées sous-jacentes. Ces instruments financiers dérivés incorporés sont présentés dans *Autres contrats dérivés*.

Couverture d'un investissement net

Les contrats à terme de gré à gré, désignés comme éléments de couverture d'un investissement net dans un établissement étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société, ont des échéances de moins de 1 an au 30 septembre 2022 (moins de 1 an à 3 ans au 31 décembre 2021). La portion efficace de la variation de la juste valeur est comptabilisée dans *Autres éléments du résultat global*, tout comme l'écart de conversion de l'investissement net dans un établissement étranger. Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de juste valeur*Couverture du risque de taux d'intérêt*

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances allant de 1 an à 7 ans au 30 septembre 2022 (de moins de 1 an à 13 ans au 31 décembre 2021).

La société utilise une relation de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux d'intérêt sur des passifs financiers classés comme passifs financiers au coût amorti. La société utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt qui ont des échéances de moins de 1 an à 6 ans au 30 septembre 2022 (de moins de 1 an à 7 ans au 31 décembre 2021).

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, la société a constaté une perte de 13 \$ sur l'instrument de couverture (gain de 17 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021) et un gain de 11 \$ sur l'élément couvert (perte de 20 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021). Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, la société a constaté une inefficacité de couverture de 2 \$ (3 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021).

Couverture du risque de change

La société utilise une relation de couverture de juste valeur afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change relativement à des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente. La société utilise des contrats de gré à gré qui ont des échéances de moins de 1 an au 30 septembre 2022 (moins de 1 an au 31 décembre 2021). Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

Couverture de flux de trésorerie

La société utilise une relation de couverture de flux de trésorerie afin de gérer son exposition aux variations de risque de taux de change sur des actifs financiers en devises étrangères. La société utilise des contrats de swaps qui ont des échéances entre 2 ans et 7 ans au 30 septembre 2022 (de moins de 1 an à 8 ans au 31 décembre 2021). Pour les périodes de neuf mois terminées les 30 septembre 2022 et 2021, la société n'a constaté aucune inefficacité de couverture.

8 › Actif net des fonds distincts

(en millions de dollars)	Au 30 septembre 2022	Au 31 décembre 2021
Actif		
Encaisse et placements à court terme	1 401 \$	1 448 \$
Obligations	6 266	6 794
Actions et fonds de placement	27 709	31 235
Prêts hypothécaires	55	42
Immeubles de placement	14	15
Instruments financiers dérivés	—	12
Autres éléments d'actif	693	450
	36 138	39 996
Passif		
Créditeurs et frais courus	660	419
Instruments financiers dérivés	9	—
	669	419
Actif net	35 469 \$	39 577 \$

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actif net des fonds distincts :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Solde au début	35 625 \$	35 837 \$	39 577 \$	32 804 \$
Plus :				
Sommes perçues des titulaires de contrats	1 324	1 924	5 302	5 988
Intérêts, dividendes et autres produits tirés des placements	164	244	631	456
Variation de la juste valeur des placements	(331)	34	(6 164)	1 963
	36 782	38 039	39 346	41 211
Moins :				
Sommes versées aux titulaires de contrats	1 137	978	3 347	3 840
Frais d'exploitation	176	175	530	485
	1 313	1 153	3 877	4 325
Solde à la fin	35 469 \$	36 886 \$	35 469 \$	36 886 \$

9 › Gains et pertes relativement à de nouveaux traités de réassurance

Au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2022, la société a conclu de nouvelles ententes de réassurance (aucune au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021) pour lesquelles un gain de 52 \$ a été inscrit à l'état des résultats.

10 › Débentures

Le 23 février 2022, iA Assurance a racheté la totalité de ses débentures subordonnées de 250 \$ échéant le 23 février 2027 et portant un intérêt de 2,64 % payable semestriellement jusqu'au 23 février 2022. Les débentures subordonnées ont été rachetées à leur valeur nominale majorée de l'intérêt couru et impayé, pour un déboursé totalisant 253 \$.

Le 25 février 2022, la société a émis des débentures subordonnées pour un montant de 300 \$ échéant le 25 février 2032, portant un intérêt de 3,187 %, payable semestriellement du 25 août 2022 au 25 février 2027, et un intérêt variable égal au taux des acceptations bancaires de 3 mois CDOR, majoré de 0,91 %, payable trimestriellement, et ce, à compter du 25 mai 2027 jusqu'au 25 février 2032. Ces débentures subordonnées sont rachetables par la société à compter du 25 février 2027, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation préalable de l'AMF. La valeur comptable de ces débentures inclut les frais de transaction et l'escompte à l'émission pour un total de 2 \$.

11 › Capital social

Le capital social émis par la société s'établit comme suit :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Au 30 septembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
Actions ordinaires				
Solde au début	107 557	1 706 \$	107 064	1 674 \$
Actions émises à l'exercice d'options d'achat d'actions	219	13	606	34
Actions rachetées	(2 366)	(38)	(113)	(2)
Solde à la fin	105 410	1 681 \$	107 557	1 706 \$

Régime d'options d'achat d'actions

Le nombre d'options d'achat d'actions en circulation (en milliers) au 30 septembre 2022 était de 1 644 (1 669 au 31 décembre 2021). Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, la société a octroyé (en milliers) 195 options d'achat d'actions exerçables à 83,35 \$ (310 options d'achat d'actions exerçables à 58,55 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021).

Offre publique de rachat d'actions

Avec l'approbation de la Bourse de Toronto, le conseil d'administration a autorisé la société à racheter, dans le cours normal de ses activités, entre le 6 décembre 2021 et le 5 décembre 2022, jusqu'à concurrence de 5 382 503 actions ordinaires, représentant approximativement 5% de ses 107 650 077 actions ordinaires émises et en circulation au 23 novembre 2021. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022, 2 366 514 actions ordinaires ont été rachetées et annulées pour un montant net en espèces de 157 \$, dont 38 \$ a été comptabilisé à l'encontre du capital social et 119 \$ à l'encontre des résultats non distribués. Au 30 septembre 2021, aucune offre publique de rachat d'actions n'était en vigueur.

Dividendes

	Trimestres terminés les 30 septembre				Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2022		2021		2022		2021	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Actions ordinaires	72 \$	0,68 \$	52 \$	0,49 \$	206 \$	1,93 \$	156 \$	1,46 \$

Dividende déclaré et non reconnu sur actions ordinaires

Un dividende de 0,675 dollar par action a été approuvé par le conseil d'administration de la société en date du 9 novembre 2022. Ce dividende n'a pas été comptabilisé comme un passif dans les présents états financiers. Ce dividende sera versé le 15 décembre 2022 aux actionnaires inscrits le 18 novembre 2022, date à laquelle il sera reconnu dans les capitaux propres de la société.

Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions

La société offre un régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions à ses détenteurs d'actions ordinaires. Les dividendes sur les actions ordinaires sont déduits des capitaux propres dans la période au cours de laquelle ils ont été autorisés. Les actions émises dans le cadre du régime seront acquises sur le marché secondaire.

12 > Actions privilégiées émises par une filiale et autres instruments de capitaux propres

Les autres instruments de capitaux propres sont les suivants :

Débtures subordonnées – Billets avec remboursement de capital à recours limité – série 2022-1 (billets de série 2022-1) échéant le 30 juin 2082, portant un intérêt de 6,611 % payable semestriellement du 31 décembre 2022 au 30 juin 2027. Le 30 juin 2027 et tous les 5 ans par la suite jusqu'au 30 juin 2077, le taux d'intérêt sera soumis à un rajustement à un taux d'intérêt égal au taux 5 ans du gouvernement du Canada plus 4,00 %. Ces billets de série 2022-1 sont rachetables par la société le 30 juin 2027, et tous les 5 ans par la suite, du 31 mai au 30 juin, en totalité ou en partie, sous réserve de l'approbation de l'AMF.

Actions privilégiées à taux rajusté tous les 5 ans et à dividende non cumulatif de catégorie A – série A détenues par la fiducie à recours limité émises en lien avec l'émission des billets de série 2022-1. Les actions privilégiées de série A sont éliminées dans l'état de la situation financière consolidé de la société lorsqu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité. En cas de défaut de paiement du capital ou des intérêts des billets de série 2022-1 lorsque payables, le recours de chaque détenteur de billets sera limité à sa proportion des actifs de la fiducie à recours limité, qui consisteront en des actions privilégiées de série A sauf dans de rares circonstances. Les détenteurs d'actions privilégiées de série A seront admissibles à recevoir un dividende préférentiel semestriel non cumulatif en espèces à taux fixe, lorsque déclaré par le conseil d'administration.

Les actions privilégiées émises par iA Assurance, une filiale de la société, et les autres instruments de capitaux propres s'établissent comme suit :

	Au 30 septembre 2022		Au 31 décembre 2021	
	Nombre d'actions (en milliers)	Montant	Nombre d'actions (en milliers)	Montant
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Actions privilégiées, catégorie A, émises par iA Assurance				
Solde au début	21 000	525 \$	21 000	525 \$
Actions rachetées – série G	(10 000)	(250)	—	—
Solde à la fin	11 000	275	21 000	525
Autres instruments de capitaux propres				
Solde au début	—	—	—	—
Débtures subordonnées émises – série 2022-1	250	250	—	—
Solde à la fin	250	250	—	—
Total des actions privilégiées émises par iA Assurance et des autres instruments de capitaux propres	11 250	525 \$	21 000	525 \$

Actions privilégiées émises par iA Assurance*Rachat*

Le 30 juin 2022, iA Assurance a racheté chacune des 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A – série G à un prix de 25 dollars par action pour un montant en espèces de 250 \$.

Autres instruments de capitaux propres*Émission*

Le 1^{er} juin 2022, la société a émis les débtures subordonnées – billets avec remboursement de capital à recours limité – série 2022-1, portant un intérêt de 6,611 % et échéant en 2082, pour un montant net de 247 \$. Des frais de transaction pour un total de 4 \$ (3 \$ après impôts) ont été reconnus à l'état des variations des capitaux propres dans *Résultats non distribués*.

En même temps, la société a émis 250 000 actions privilégiées non cumulatives à rajustement de taux quinquennal – série A qui seront détenues par la fiducie à recours limité, nouvellement formée par la société.

Dividendes

	Trimestres terminés les 30 septembre				Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2022		2021		2022		2021	
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)	Total	Par action (en dollars)
Actions privilégiées, émises par iA Assurance								
Catégorie A – série B	1 \$	0,29 \$	1 \$	0,29 \$	4 \$	0,86 \$	4 \$	0,86 \$
Catégorie A – série G	—	—	3	0,24	4	0,47	7	0,71
Catégorie A – série I	2	0,30	2	0,30	6	0,90	6	0,90
Total	3 \$		6 \$		14 \$		17 \$	

13 › Cumul des autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Obligations	Actions	Autres placements	Écart de conversion	Couverture	Total
Solde au 31 décembre 2021	30 \$	21 \$	(2)\$	(47)\$	(16)\$	(14)\$
Profits (pertes) latents	(514)	(95)	(9)	—	—	(618)
Impôts sur profits (pertes) latents	118	26	2	—	—	146
Autres	—	—	—	225	(159)	66
Impôts sur autres	—	—	—	—	22	22
	(396)	(69)	(7)	225	(137)	(384)
Pertes (profits) réalisés	(33)	(1)	1	—	—	(33)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	9	—	—	—	—	9
	(24)	(1)	1	—	—	(24)
Solde au 30 septembre 2022	(390)	(49)	(8)	178	(153)	(422)
Solde au 31 décembre 2020	136	6	—	(30)	(29)	83
Profits (pertes) latents	(105)	21	(3)	—	—	(87)
Impôts sur profits (pertes) latents	24	(5)	1	—	—	20
Autres	—	—	—	(17)	15	(2)
Impôts sur autres	—	—	—	—	(2)	(2)
	(81)	16	(2)	(17)	13	(71)
Pertes (profits) réalisés	(34)	(1)	—	—	—	(35)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	9	—	—	—	—	9
	(25)	(1)	—	—	—	(26)
Solde au 31 décembre 2021	30	21	(2)	(47)	(16)	(14)
Solde au 31 décembre 2020	136	6	—	(30)	(29)	83
Profits (pertes) latents	(94)	28	(2)	—	—	(68)
Impôts sur profits (pertes) latents	22	(7)	—	—	—	15
Autres	—	—	—	(9)	3	(6)
	(72)	21	(2)	(9)	3	(59)
Pertes (profits) réalisés	(29)	1	—	—	—	(28)
Impôts sur pertes (profits) réalisés	8	—	—	—	—	8
	(21)	1	—	—	—	(20)
Solde au 30 septembre 2021	43 \$	28 \$	(2)\$	(39)\$	(26)\$	4 \$

14 › Gestion du capital

Exigences réglementaires et ratio de solvabilité

La société s'est engagée à respecter certaines exigences de la ligne directrice sur les exigences de suffisance du capital pour les assureurs de personnes (ESCAP).

En vertu de l'ESCAP, plusieurs éléments composent le ratio de solvabilité :

Les capitaux disponibles représentent le total des capitaux de catégorie 1 et de catégorie 2, moins les autres déductions prescrites par l'AMF.

Les capitaux de catégorie 1 comprennent les éléments de capitaux plus permanents, c'est-à-dire principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et aux actions privilégiées. Le goodwill et les autres éléments d'immobilisations incorporelles sont notamment déduits de cette catégorie.

Les capitaux de catégorie 2 sont composés principalement de débetures subordonnées.

L'attribution de l'avoir correspond à la valeur de certaines provisions pour écarts défavorables incluses dans le passif relatif aux contrats d'assurance.

Les dépôts admissibles correspondent à des montants relatifs à des ententes de réassurance non agréées déposés dans des instruments de garantie.

Le coussin de solvabilité global est déterminé en fonction de cinq catégories de risques, soit le risque de crédit, le risque de marché, le risque d'assurance, le risque relatif aux fonds distincts ainsi que le risque opérationnel. Ces composantes de risques sont calculées en utilisant diverses méthodes et tiennent compte des risques associés aux éléments d'actif et de passif qui figurent ou non à l'état de la situation financière. Le coussin de solvabilité global correspond à la somme des composantes de risques moins divers crédits (par exemple, pour la diversification entre les risques et pour les produits ajustables) multipliée par un coefficient de 1,05.

Le ratio ESCAP total est calculé en divisant la somme des capitaux disponibles, de l'attribution de l'avoir et des dépôts admissibles par le coussin de solvabilité global.

Selon la ligne directrice de l'AMF, la société doit se fixer, pour ses capitaux propres disponibles, un niveau cible qui excède les exigences minimales requises. La ligne directrice stipule également que la majeure partie des capitaux propres doit être de catégorie 1, ce qui permet d'absorber les pertes liées aux activités courantes.

La société gère son capital sur une base consolidée. Au 30 septembre 2022, la société maintient un ratio qui satisfait aux exigences réglementaires.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	30 septembre 2022
Capitaux disponibles	
Capitaux de catégorie 1	2 530 \$
Capitaux de catégorie 2	2 202
Attribution de l'avoir et dépôts admissibles	4 663
Total	9 395 \$
Coussin de solvabilité global	7 220 \$
Ratio total	130 %

Au 31 décembre 2021, le ratio de solvabilité était de 134 % et la société maintenait un ratio qui satisfaisait aux exigences réglementaires.

15 > Impôts sur le résultat

Le taux d'impôts effectif sur le résultat diffère du taux prévu par la loi au Canada en raison des facteurs suivants :

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 septembre				Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2022		2021		2022		2021	
Résultat avant impôts	262 \$		289 \$		700 \$		826 \$	
Charge d'impôts prévue par la loi au Canada	69	26 %	76	26 %	185	26 %	218	26 %
Augmentation (diminution) des impôts attribuables à :								
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(5)	(2)%	(1)	— %	(9)	(1)%	(4)	— %
Produits de placement exonérés	(20)	(8)%	(13)	(4)%	(39)	(6)%	(36)	(4)%
Portion non déductible (non imposable) de la variation de la juste valeur des immeubles de placement	2	1 %	—	— %	1	— %	1	— %
Ajustements des années précédentes	3	1 %	3	1 %	(28)	(4)%	10	1 %
Variation des taux d'imposition	—	— %	—	— %	—	— %	1	— %
Autres	(1)	— %	(2)	(1)%	1	1 %	1	— %
Charge (recouvrement) d'impôts et taux d'impôts effectif	48 \$	18 %	63 \$	22 %	111 \$	16 %	191 \$	23 %

16 > Information sectorielle

La société exerce et gère ses activités en fonction de cinq principaux secteurs d'activité isolables qui reflètent sa structure organisationnelle quant à la prise de décision. La direction exerce son jugement lorsqu'elle regroupe les unités d'exploitation de la société en secteurs opérationnels. Ses produits et services sont offerts aux particuliers, aux entreprises et aux groupes. Ses activités se trouvent principalement au Canada et aux États-Unis. Les produits et services principaux offerts par chaque secteur sont les suivants :

Assurance individuelle – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance invalidité et d'assurance hypothécaire;

Gestion de patrimoine individuel – Produits et services individuels en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts, en plus de services de courtage en valeurs mobilières, à titre de fiduciaire et dans le domaine des fonds communs;

Assurance collective – Produits d'assurance vie, d'assurance maladie, d'assurance décès et mutilation, d'assurance soins dentaires et d'assurance invalidité de courte et de longue durée pour les régimes d'employés, produits d'assurance crédit, d'assurance et de garanties de remplacement, de garanties prolongées et d'autres produits auxiliaires pour les services aux concessionnaires et produits d'assurance spécialisés pour les marchés spéciaux;

Épargne et retraite collectives – Produits et services en matière de régimes d'épargne, de régimes de retraite et de fonds distincts collectifs;

Affaires américaines – Produits d'assurance divers vendus aux États-Unis tels que des produits d'assurance vie et de garanties prolongées relatifs aux services aux concessionnaires;

Autres – Produits d'assurance auto et habitation, services soutenant les activités qui n'ont pas de lien avec les secteurs principaux, tels que la gestion d'actifs et le financement, le capital de la société de même que certains ajustements relatifs à la consolidation.

La société utilise des hypothèses, des jugements et une méthode d'allocation pour attribuer les frais généraux qui ne sont pas directement attribuables à un secteur d'activité. La répartition des autres activités est principalement effectuée selon une formule basée sur les capitaux propres et est appliquée uniformément à chaque secteur d'activité.

Les autres actifs et les autres passifs, à l'exception principalement des instruments financiers dérivés, sont classés en totalité sous la colonne *Autres* puisqu'ils servent au soutien opérationnel des activités de la société.

Résultats sectoriels

(en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 septembre 2022						
	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	465 \$	1 108 \$	494 \$	474 \$	223 \$	107 \$	2 871 \$
Produits de placement	336	39	45	85	(98)	56	463
Autres produits	30	425	24	31	92	(88)	514
	831	1 572	563	590	217	75	3 848
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	229	620	331	611	209	18	2 018
Prestations et règlements cédés sur contrats	(75)	—	(14)	(7)	(148)	43	(201)
Transferts nets aux fonds distincts	—	347	—	(156)	—	—	191
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	360	170	17	99	(146)	(3)	497
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	3	—	—	—	3
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(89)	—	1	2	(25)	3	(108)
Commissions, frais généraux et autres charges	297	381	184	35	232	32	1 161
Charges financières	2	—	9	—	1	13	25
	724	1 518	531	584	123	106	3 586
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	107	54	32	6	94	(31)	262
Répartition des autres activités	6	(9)	(22)	(1)	(5)	31	—
Résultat avant impôts	113	45	10	5	89	—	262
Impôts sur le résultat	20	9	1	—	18	—	48
Résultat net	93	36	9	5	71	—	214
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(4)	—	—	—	—	—	(4)
Résultat net attribué aux actionnaires	97 \$	36 \$	9 \$	5 \$	71 \$	— \$	218 \$

Trimestre terminé le 30 septembre 2021

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif			Autres	Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines		
Produits							
Primes nettes	433 \$	1 359 \$	439 \$	804 \$	191 \$	106 \$	3 332 \$
Produits de placement	(114)	(2)	31	(5)	6	43	(41)
Autres produits	31	458	21	29	119	(115)	543
	350	1 815	491	828	316	34	3 834
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	219	553	295	361	161	15	1 604
Prestations et règlements cédés sur contrats	(77)	—	(14)	(6)	(103)	28	(172)
Transferts nets aux fonds distincts	—	842	—	176	—	—	1 018
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(108)	(66)	15	258	(3)	—	96
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	1	—	—	—	1
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(46)	—	(1)	1	7	—	(39)
Commissions, frais généraux et autres charges	251	404	154	33	228	(54)	1 016
Charges financières	4	1	8	—	—	8	21
	243	1 734	458	823	290	(3)	3 545
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	107	81	33	5	26	37	289
Répartition des autres activités	30	8	2	3	(6)	(37)	—
Résultat avant impôts	137	89	35	8	20	—	289
Impôts sur le résultat	23	26	9	2	3	—	63
Résultat net	114	63	26	6	17	—	226
Résultat net attribué aux contrats avec participation	3	—	—	—	—	—	3
Résultat net attribué aux actionnaires	111 \$	63 \$	26 \$	6 \$	17 \$	— \$	223 \$

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Produits							
Primes nettes	1 410 \$	4 001 \$	1 432 \$	1 781 \$	682 \$	311 \$	9 617 \$
Produits de placement	(6 167)	(62)	(16)	(464)	(388)	145	(6 952)
Autres produits	91	1 319	68	88	275	(265)	1 576
	(4 666)	5 258	1 484	1 405	569	191	4 241
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	749	2 023	1 005	1 476	580	51	5 884
Prestations et règlements cédés sur contrats	(258)	—	(47)	(20)	(394)	118	(601)
Transferts nets aux fonds distincts	—	1 750	—	227	—	—	1 977
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(6 172)	110	(75)	(416)	(558)	(5)	(7 116)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(48)	—	—	—	(48)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(157)	—	2	6	102	5	(42)
Commissions, frais généraux et autres charges	910	1 203	525	114	682	(13)	3 421
Charges financières	5	1	26	—	1	33	66
	(4 923)	5 087	1 388	1 387	413	189	3 541
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	257	171	96	18	156	2	700
Répartition des autres activités	42	(9)	(19)	4	(16)	(2)	—
Résultat avant impôts	299	162	77	22	140	—	700
Impôts sur le résultat	32	26	20	9	24	—	111
Résultat net	267	136	57	13	116	—	589
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(13)	—	—	—	—	—	(13)
Résultat net attribué aux actionnaires	280 \$	136 \$	57 \$	13 \$	116 \$	— \$	602 \$

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif			Autres	Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines		
Produits							
Primes nettes	1 297 \$	4 231 \$	1 267 \$	2 132 \$	585 \$	299 \$	9 811 \$
Produits de placement	(1 757)	(157)	69	(102)	(33)	119	(1 861)
Autres produits	93	1 306	57	86	245	(228)	1 559
	(367)	5 380	1 393	2 116	797	190	9 509
Charges							
Prestations et règlements bruts sur contrats	669	1 774	897	2 016	466	39	5 861
Prestations et règlements cédés sur contrats	(236)	—	(38)	(18)	(302)	82	(512)
Transferts nets aux fonds distincts	—	2 489	—	(215)	—	—	2 274
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'assurance	(1 732)	(292)	(19)	209	(102)	1	(1 935)
Augmentation (diminution) du passif relatif aux contrats d'investissement	—	—	(6)	—	—	—	(6)
Diminution (augmentation) de l'actif de réassurance	(119)	—	—	4	59	(1)	(57)
Commissions, frais généraux et autres charges	737	1 184	445	100	583	(49)	3 000
Charges financières	7	2	25	—	1	23	58
	(674)	5 157	1 304	2 096	705	95	8 683
Résultat avant impôts et répartition des autres activités	307	223	89	20	92	95	826
Répartition des autres activités	78	19	4	8	(14)	(95)	—
Résultat avant impôts	385	242	93	28	78	—	826
Impôts sur le résultat	77	66	27	7	14	—	191
Résultat net	308	176	66	21	64	—	635
Résultat net attribué aux contrats avec participation	(3)	—	—	—	—	—	(3)
Résultat net attribué aux actionnaires	311 \$	176 \$	66 \$	21 \$	64 \$	— \$	638 \$

Primes sectorielles

Trimestre terminé le 30 septembre 2022

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif			Autres	Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines		
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	584 \$	326 \$	526 \$	126 \$	476 \$	17 \$	2 055 \$
Investies dans les fonds distincts	—	782	—	355	—	—	1 137
	584	1 108	526	481	476	17	3 192
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(119)	—	(32)	(7)	(253)	90	(321)
Primes nettes	465 \$	1 108 \$	494 \$	474 \$	223 \$	107 \$	2 871 \$

Trimestre terminé le 30 septembre 2021

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	547 \$	213 \$	469 \$	332 \$	388 \$	26 \$	1 975 \$
Investies dans les fonds distincts	—	1 146	—	478	—	—	1 624
	547	1 359	469	810	388	26	3 599
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(114)	—	(30)	(6)	(197)	80	(267)
Primes nettes	433 \$	1 359 \$	439 \$	804 \$	191 \$	106 \$	3 332 \$

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2022

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 749 \$	795 \$	1 527 \$	395 \$	1 352 \$	44 \$	5 862 \$
Investies dans les fonds distincts	—	3 206	—	1 406	—	—	4 612
	1 749	4 001	1 527	1 801	1 352	44	10 474
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(339)	—	(95)	(20)	(670)	267	(857)
Primes nettes	1 410 \$	4 001 \$	1 432 \$	1 781 \$	682 \$	311 \$	9 617 \$

Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2021

(en millions de dollars)	Individuel		Collectif				Total
	Assurance	Gestion de patrimoine	Assurance	Épargne et retraite	Affaires américaines	Autres	
Primes brutes							
Investies dans le fonds général	1 618 \$	662 \$	1 352 \$	583 \$	1 124 \$	102 \$	5 441 \$
Investies dans les fonds distincts	—	3 569	—	1 568	—	—	5 137
	1 618	4 231	1 352	2 151	1 124	102	10 578
Primes cédées							
Investies dans le fonds général	(321)	—	(85)	(19)	(539)	197	(767)
Primes nettes	1 297 \$	4 231 \$	1 267 \$	2 132 \$	585 \$	299 \$	9 811 \$

L'effet dilutif des options d'achat d'actions tient compte du nombre d'actions censé avoir été émis sans contrepartie, calculé comme la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises (en supposant que les attributions d'options d'achat d'actions en cours sont exercées) et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen de l'année (le nombre d'actions qui auraient été émises en utilisant les produits d'émission selon le cours moyen des actions ordinaires de la société pour la période). Pour le trimestre et la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2022, un nombre moyen respectivement de 92 672 et de 78 717 options d'achat d'actions antidilutives (29 273 options pour le trimestre et 41 573 options pour la période de neuf mois terminés le 30 septembre 2021) ont été exclues du calcul.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Trimestres terminés les 30 septembre		Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Résultat net attribué aux actionnaires ordinaires	215 \$	217 \$	588 \$	621 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions d'unités)	106	108	107	107
Plus : effet de dilution des options d'achat d'actions octroyées et en circulation (en millions d'unités)	—	—	—	1
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur base diluée (en millions d'unités)	106	108	107	108
Résultat par action dilué (en dollars)	2,03 \$	2,01 \$	5,48 \$	5,76 \$

Les actions ordinaires n'ont fait l'objet d'aucune transaction qui aurait pu influencer ces calculs après la date de clôture et avant la date d'autorisation de publication des présents états financiers.

18 › Avantages postérieurs à l'emploi

La société maintient un régime à prestations définies capitalisé et un certain nombre de régimes non capitalisés qui garantissent le paiement de prestations de retraite et des régimes à cotisations définies.

La société offre aussi des avantages complémentaires à la retraite. Ces avantages se composent de protections d'assurance maladie complémentaire, d'assurance vie et d'assurance soins dentaires. La société offre également des avantages postérieurs à l'emploi, tels que le maintien du salaire en cas d'invalidité de courte durée.

Montants reconnus dans le résultat net et les autres éléments du résultat global

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 30 septembre			
	2022		2021	
	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services courants	18 \$	1 \$	17 \$	1 \$
Intérêts nets	—	—	2	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	18	1	19	1
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	(3)	—	12	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	25	(3)	(48)	(4)
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	22	(3)	(36)	(4)
Total des composantes du coût des prestations définies	40 \$	(2)\$	(17)\$	(3)\$

¹ Les changements dans les hypothèses financières ainsi que les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs, qui représentent des hypothèses relatives au marché, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2022		2021	
(en millions de dollars)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Coût des services courants	47 \$	2 \$	51 \$	2 \$
Intérêts nets	2	1	7	1
Frais administratifs	1	—	1	—
Composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans le résultat net	50	3	59	3
Réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies ¹				
Taux de rendement des actifs (à l'exclusion des montants inclus dans les intérêts nets ci-dessus)	339	—	39	—
Pertes (gains) actuariels découlant des changements dans les hypothèses financières	(428)	(11)	(281)	(7)
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	(89)	(11)	(242)	(7)
Total des composantes du coût des prestations définies	(39)\$	(8)\$	(183)\$	(4)\$

¹ Les changements dans les hypothèses financières ainsi que les hypothèses relatives au taux de rendement des actifs, qui représentent des hypothèses relatives au marché, sont révisées trimestriellement. Les autres hypothèses sont révisées annuellement.

Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net

	Trimestres terminés les 30 septembre			
	2022		2021	
(en millions de dollars)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	22 \$	(3)\$	(36)\$	(4)\$
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(6)	1	10	1
Total des autres éléments du résultat global	16 \$	(2)\$	(26)\$	(3)\$

	Périodes de neuf mois terminées les 30 septembre			
	2022		2021	
(en millions de dollars)	Régimes de retraite	Autres régimes	Régimes de retraite	Autres régimes
Pertes (gains) des composantes du coût des prestations définies comptabilisées dans les autres éléments du résultat global				
Réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	(89)\$	(11)\$	(242)\$	(7)\$
Impôts sur la réévaluation relative aux avantages postérieurs à l'emploi	23	3	64	2
Total des autres éléments du résultat global	(66)\$	(8)\$	(178)\$	(5)\$

19 Engagements

Engagements de placements

Dans le cours normal des activités de la société, divers engagements contractuels se rapportant à des offres de prêts commerciaux, à des placements privés, à des coentreprises ainsi qu'à des immeubles ne sont pas pris en compte dans les états financiers et pourraient ne pas être exécutés. Au 30 septembre 2022, ces engagements s'élevaient à 557 \$ (599 \$ au 31 décembre 2021), dont les décaissements estimatifs seront de 24 \$ (22 \$ au 31 décembre 2021) dans 30 jours, de 173 \$ (166 \$ au 31 décembre 2021) dans 31 à 365 jours et de 360 \$ (411 \$ au 31 décembre 2021) dans plus d'un an.

Lettres de crédit

Dans le cours normal des activités, des banques émettent des lettres de crédit au nom de la société. Au 30 septembre 2022, le solde de ces lettres est de 2 \$ (2 \$ au 31 décembre 2021).

Marges de crédit

Au 30 septembre 2022, la société disposait de marges de crédit d'exploitation d'un montant de 57 \$ (57 \$ au 31 décembre 2021) qui n'étaient pas utilisées aux 30 septembre 2022 et 2021. Les marges de crédit ont pour but de faciliter le financement des activités de la société et de combler ses besoins temporaires en matière de fonds de roulement.

20 › Événement postérieur à la date de clôture

Sous réserve de l'approbation par la Bourse de Toronto et l'AMF, le conseil d'administration a autorisé, le 9 novembre 2022, la société à mettre fin de manière anticipée le 11 novembre 2022 à la clôture des marchés à l'offre publique de rachat d'actions en vigueur depuis le 6 décembre 2021. Le conseil d'administration a également autorisé la mise en place d'une nouvelle offre publique de rachat d'actions en vertu de laquelle la société pourra racheter, entre le 14 novembre 2022 et le 13 novembre 2023, jusqu'à 5 265 045 actions ordinaires, représentant approximativement 5 % de ses 105 300 913 actions ordinaires émises et en circulation au 1^{er} novembre 2022.